



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 mai 2025

CARMIILA

Déroulement de l'Assemblée Générale

- 1. Constitution du Bureau**
- 2. Activité et résultats 2024**
- 3. Évènements récents et 1er trimestre 2025**
- 4. Gouvernance**
- 5. Rapport du Conseil d'administration**
- 6. Rapports des Commissaires aux comptes**
- 7. Questions**
- 8. Présentation des résolutions**

Marie Cheval,
*Présidente-Directrice
Générale*

Olivier Lecomte,
Administrateur Référent

Séverine Farjon,
Administratrice

Sébastien Vanhoove,
Directeur Général Délégué

Pierre-Yves Thirion,
Directeur Financier



ACTIVITÉ ET RÉSULTATS 2024

CARMIILA



1

Messages clés et stratégie

MARIE CHEVAL
Présidente-Directrice Générale

2

Activité en 2024

SEBASTIEN VANHOOVE
Directeur général délégué

3

Performance financière

PIERRE-YVES THIRION
Directeur financier

4

Performance au premier trimestre 2025

MARIE CHEVAL
Présidente-Directrice Générale

2024 : une année de croissance pour Carmila

Intégration réussie de Galimmo

Activité locative record

942 baux (+14% vs. 2023)

Croissance soutenue des loyers nets

+8,3% (+4,2% à périmètre constant)

Résultat récurrent par action

1,67€ (supérieur de 2,5% aux prévisions initiales, +4,5% vs. 2023)

Variation positive des valorisations (6,7 Mds€)

+13,0% (+0,9% à périmètre constant)

Bilan de premier ordre

7,4x ratio dette nette/EBITDA

Perspectives 2025

Résultat récurrent par action anticipé à **1,75€**
(+4,8%)



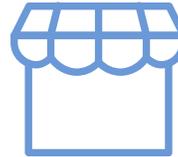
Carmila : une plateforme agile à fort potentiel

**Transformer nos actifs
pour créer de la valeur**



**Pivot du mix commercial
Stratégie d'incubateur
Projets de restructuration agiles**

**Capacité à optimiser
l'allocation du capital dans
un environnement
changeant**



**Rotation d'actifs
Acquisition de Galimmo**

Vision à long terme

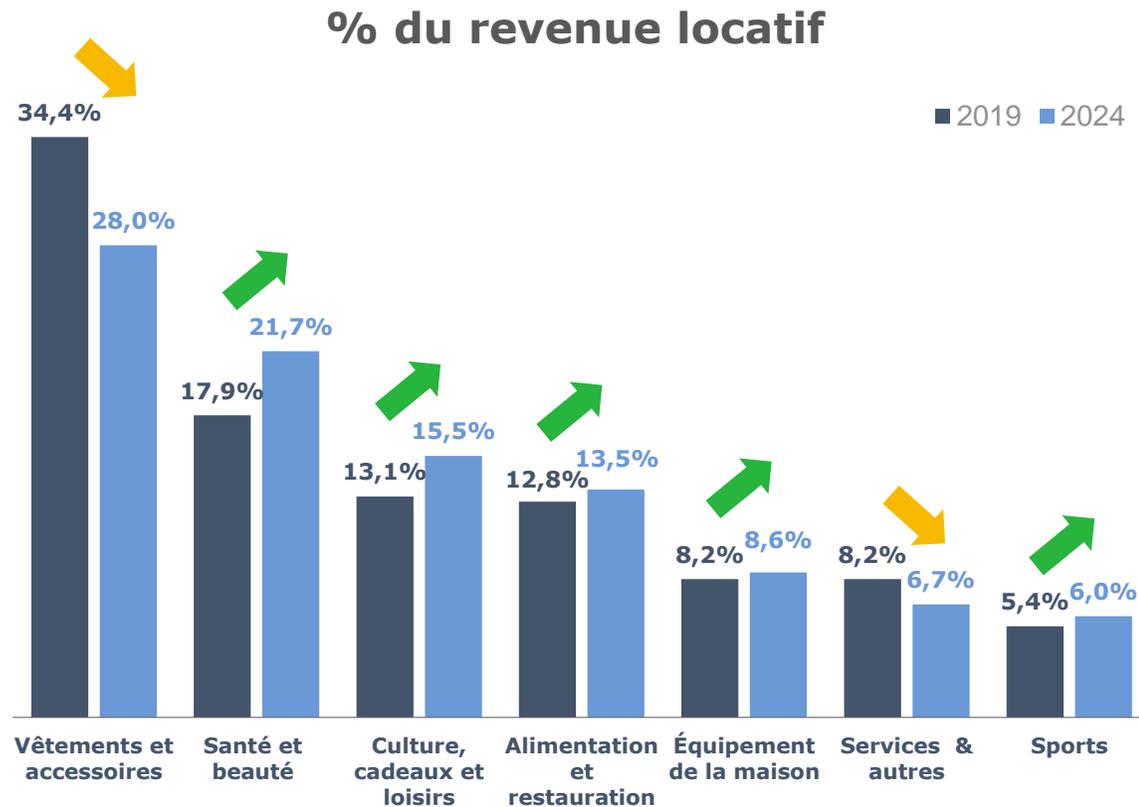


**Usage mixte avec Carrefour
Neutralité carbone
Initiatives de croissance**

Positionner Carmila pour créer de la valeur

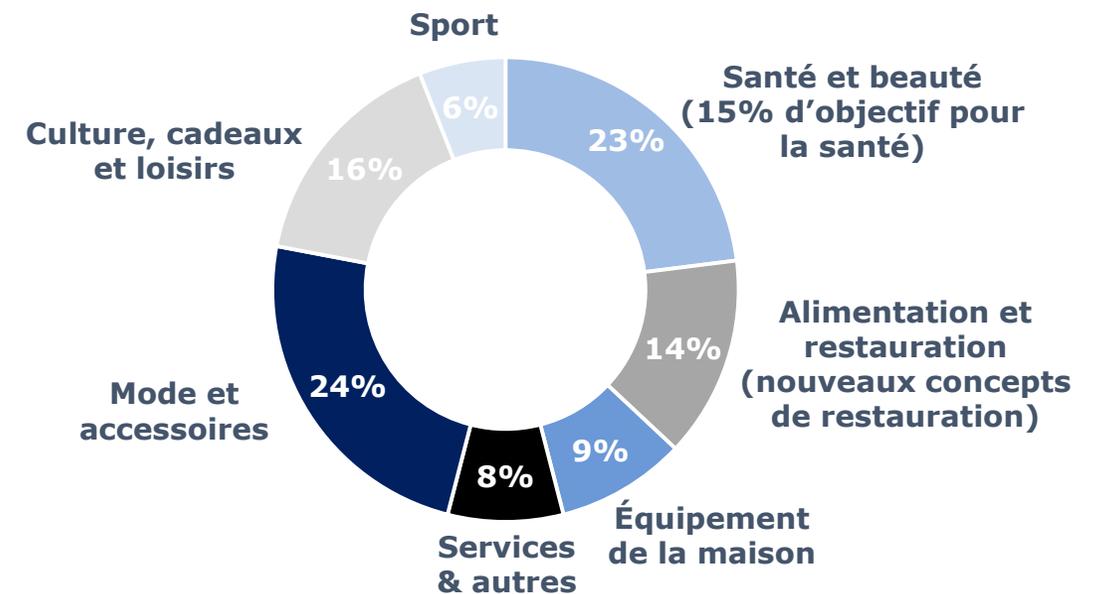
Pivot actif du mix commercial

Pivoter vers de nouveaux concepts



Vision du mix commercial de Carmila

Mix commercial cible pour un centre Carmila



Optimisation dynamique du capital

Optimisation de l'allocation du capital

- Près de 300 M€ de cessions depuis 2021
 - Au-dessus de l'objectif initial de 200 M€
 - 14 actifs
 - Prix en ligne avec la valeur d'expertise (Taux de rendement net à 6,57%)
- Dernière transaction : Beaurains en décembre 2024 (5,6 M€)

Création de valeur significative avec Galimmo

- 300 M€ avec une décote de 38% vs. EPRA NDV
- Immédiatement relatif (+5% sur le résultat récurrent par action et la contribution à la NDV)
- Rendement d'acquisition de 9,8%

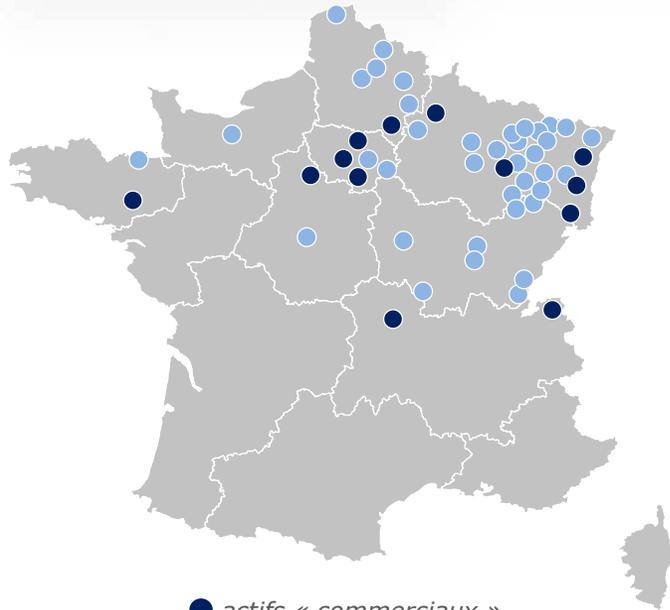
Capacité à créer de la valeur avec une gestion dynamique du capital



Acquisition de Galimmo : une opportunité stratégique pour Carmila

Empreinte complémentaire

51 centres – principalement situés dans le nord-est de la France



724 M€
valeur brute des
actifs à fin 2024

13
actifs commerciaux



Intégration réussie de Galimmo : un potentiel de création de valeur

Intégration de Galimmo

5 M€ de synergies de coûts en 2025

Retrait de la cote de Galimmo

Intégration des talents de Galimmo

Création de valeur supplémentaire

À partir de 2025

Aligner les standards	Galimmo	› Carmila
Taux d'occupation financier	92,7%	› 96,7%
Taux de recouvrement	96,6%	› 97,0%

Restructurations agiles et projets majeurs

Déploiement des moteurs de croissance de Carmila sur les centres Galimmo

Un nouveau terrain de jeu pour déployer la stratégie

Une stratégie RSE ambitieuse

Climat



Zéro émissions nette
Scopes 1 & 2 d'ici 2030

Réduction des Consommations
d'énergie
-40% d'ici 2030 (vs. 2019)

Certification BREEAM
100% des centres¹ d'ici 2025

Territoires



400 emplois en moyenne par
centre commercial

40% de locataires locaux²

1 916 évènements locaux

Employés



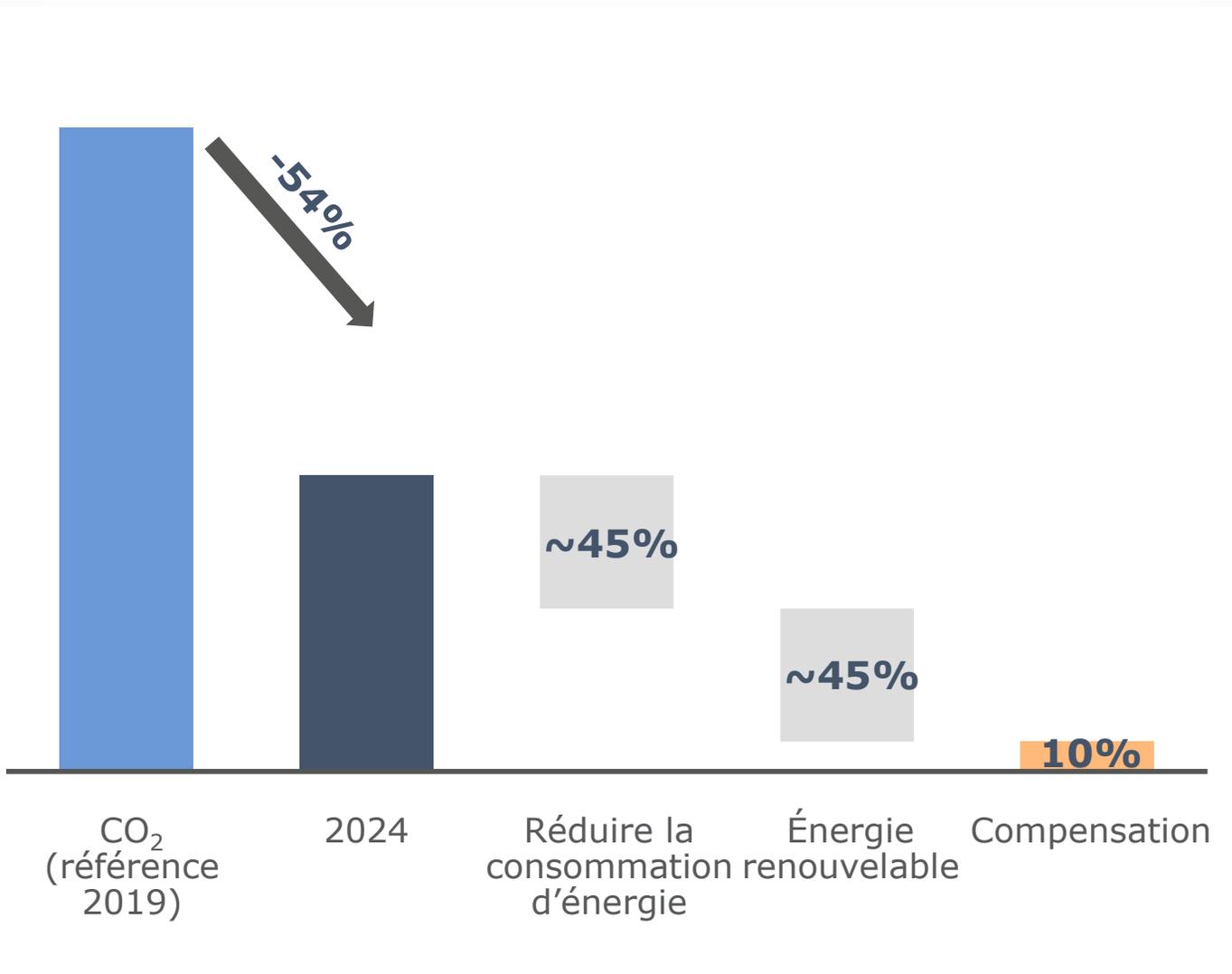
IEFH³ de 95/100

Indicateurs RSE dans tous les
plans d'incitation

Formation RSE pour 100% des
employés

1. Avec 30 magasins ou plus
2. Franchises ou détaillants indépendants
3. Index d'Égalité Femmes-Hommes

Zéro émissions nettes (scopes 1 and 2) à horizon 2030



Réduction de la consommation énergétique



-59% de consommation énergétique vs. 2019
Éclairage 100% LED

Gestion technique des bâtiments pilotée par l'IA
10 M€ de Capex vert par an

Énergie renouvelable

Premiers projets solaires en Espagne en 2024

Compensation



Dépassement des objectifs du plan stratégique

Objectifs du plan stratégique

Construction d'une croissance durable

Dividende d'au moins 1€ par action, en numéraire, et un taux de distribution cible de 75% du résultat récurrent

Allocation optimisée du capital
(objectif initial de cessions de 200 M€)

Ratio d'endettement de 40%

30 M€ issus des initiatives de croissance



2024

Croissance du résultat récurrent par action de +4,5% à 1,67€
(+2,5% au-dessus du niveau de 2019)



Dividende en numéraire de 1,25€ par action¹
(+4,2% vs. année précédente)



Près de 300 M€ de cessions depuis 2021
Intégration de Galimmo



LTV² de 38,9% à fin 2024
Dette nette/EBITDA de 7,4x



12 M€ à fin 2024

Potentiel confirmé

**Troisième année réussie du plan
« Building sustainable growth »**



1

Messages clés et stratégie

MARIE CHEVAL
Présidente/Directrice générale

2

Activité en 2024

SEBASTIEN VANHOOVE
Directeur général délégué

3

Performance financière

PIERRE-YVES THIRION
Directeur financier

4

Performance au premier trimestre 2025

MARIE CHEVAL
Présidente/Directrice générale

Activité solide soutenant un taux d'effort durable


168 centres


75 centres


8 centres

CARÍILA

Croissance du chiffre d'affaires

Variation en % du CA des locataires de Carmila vs. 2023

+1,5%

+3,2%

+0,8%

+1,8%

Fréquentation stable

Variation en % de la fréquentation des centres Carmila vs. 2023

+0,4%¹

+1,4%

+0,9%

+0,6%

Taux d'effort

Taux d'effort des centres Carmila à fin 2024

10,3%

10,9%

12,1%

10,5%

Un modèle économique ayant prouvé son efficacité dans un environnement en évolution

Activité locative record



942
Baux signés



96,7%¹
Taux d'occupation



+3,0%
Réversion à la hausse

Carmila est bien positionnée pour capitaliser sur les dernières tendances



Sport & Loisirs



Santé et Beauté



Nouveaux concepts
de restauration



Omnicanal



Pouvoir d'achat



Durabilité

Création de valeur sur des projets agiles – Rosaleda & Vitrolles



Acquis en 2022 (Malaga)

Restructuré en 2024 (nouveau flagship Mango)

Taux d'occupation financier en hausse de 89% à 97%

Croissance de la fréquentation : +10%



Restructuration en 2024/2025

(extension de pharmacie, nouveau parc de restauration et zone de loisirs, photovoltaïque, rénovation complète)

Taux d'occupation financier supérieur à 98%

Croissance de la fréquentation : +2%



**46 projets agiles en 2024 pour 40 M€ de Capex
avec un rendement moyen de 10%**

Potentiel à long terme avec des projets mixtes et majeurs

Projets commerciaux majeurs



Aucun chantier en cours sur 5 projets majeurs

200 M€ de Capex

(50 M€ par an à partir de 2026)

Objectif de rendement sur coût :
+150 points de base
(vs. taux de capitalisation des actifs)

Usages mixtes



2 projets de transformation à Nantes et Sartrouville avec Carrefour et Altea (participation minoritaire)

13 sites Carmila dans le périmètre du partenariat Carrefour/Nexity (Aucun impact au bilan)

15 projets en 2024 (0 en 2019)

Les changements réglementaires créent de la rareté et génèrent de la valeur

L'urbanisation a débloqué de nouvelles opportunités

Une approche de développement disciplinée soutenue par un savoir faire démontré



1

Messages clés et stratégie

MARIE CHEVAL
Présidente-Directrice Générale

2

Activité en 2024

SEBASTIEN VANHOOVE
Directeur général délégué

3

Performance financière

PIERRE-YVES THIRION
Directeur financier

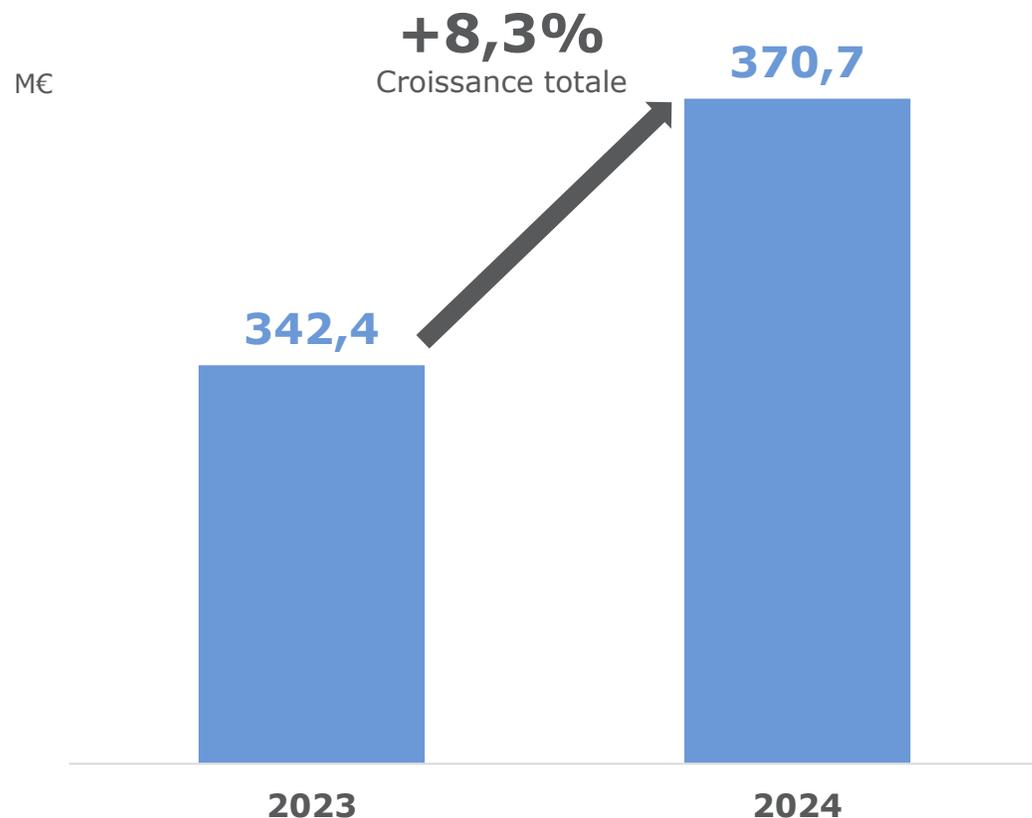
4

Performance au premier trimestre 2025

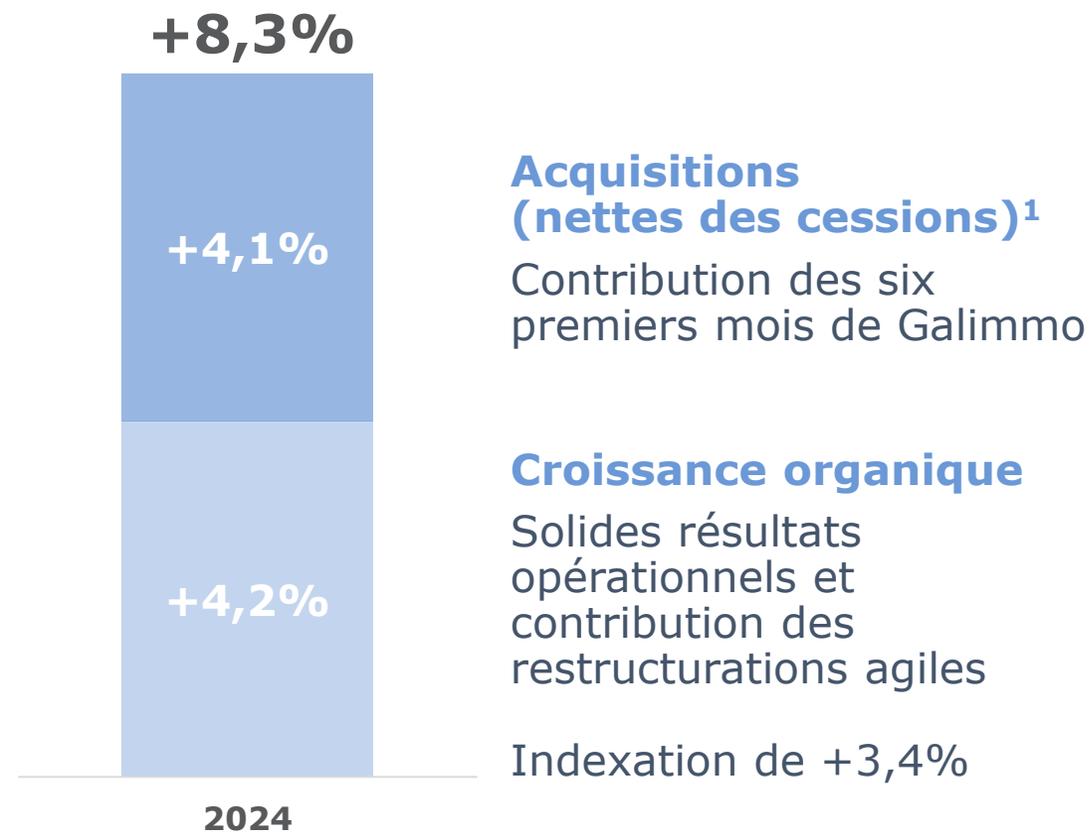
MARIE CHEVAL
Présidente-Directrice Générale

Délivrer une croissance durable du revenu locatif net

Loyers nets



Croissance totale



Croissance organique des loyers nets de +4,2%

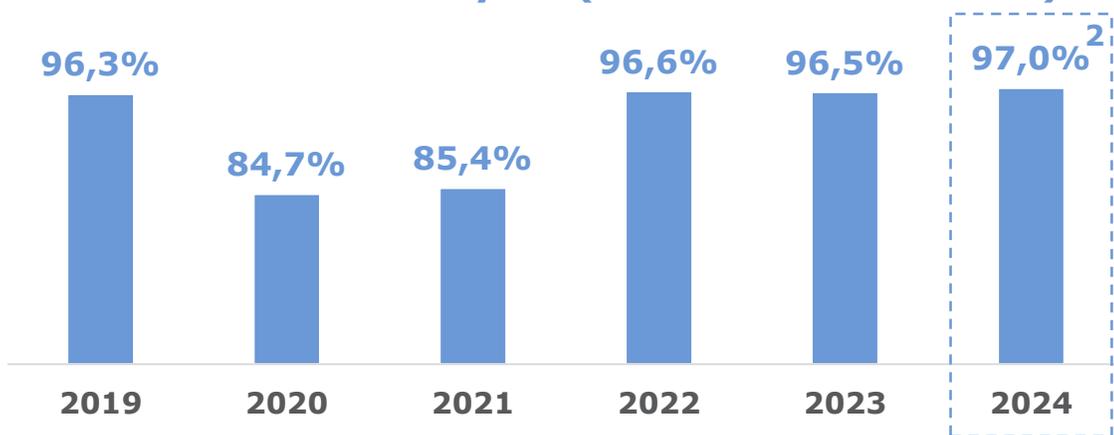
Un historique solide sur les indicateurs financiers et opérationnels

Taux d'occupation élevé et prédictible (>96% depuis 2019)

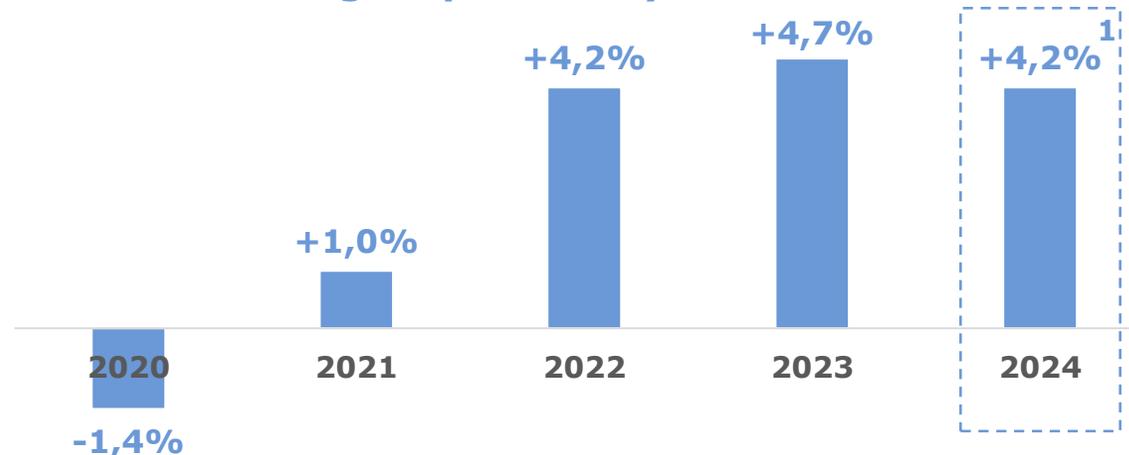
Niveau record de recouvrement des loyers avec 97%
(+50 points de base vs. 2023)

Réversion positive en 2024 avec +3,0%

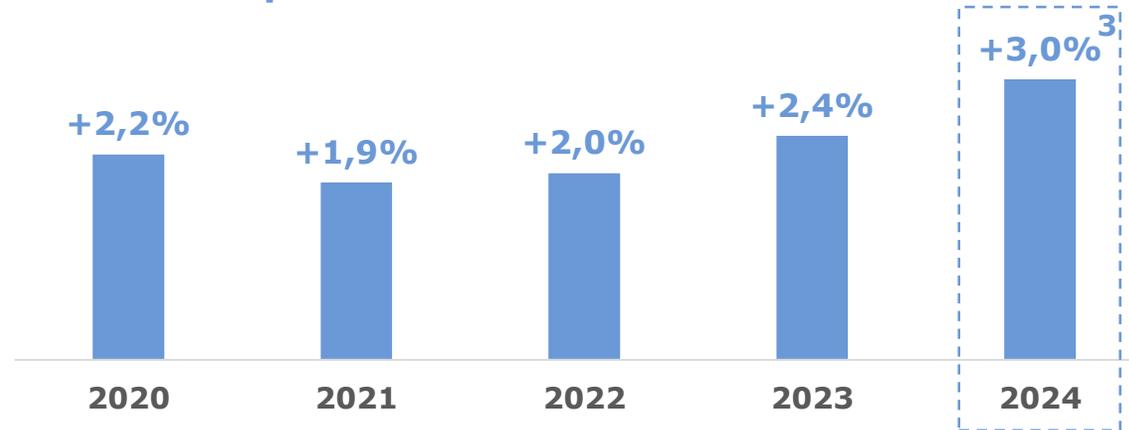
Recouvrement des loyers (en % du total facturé)



Croissance organique des loyers nets



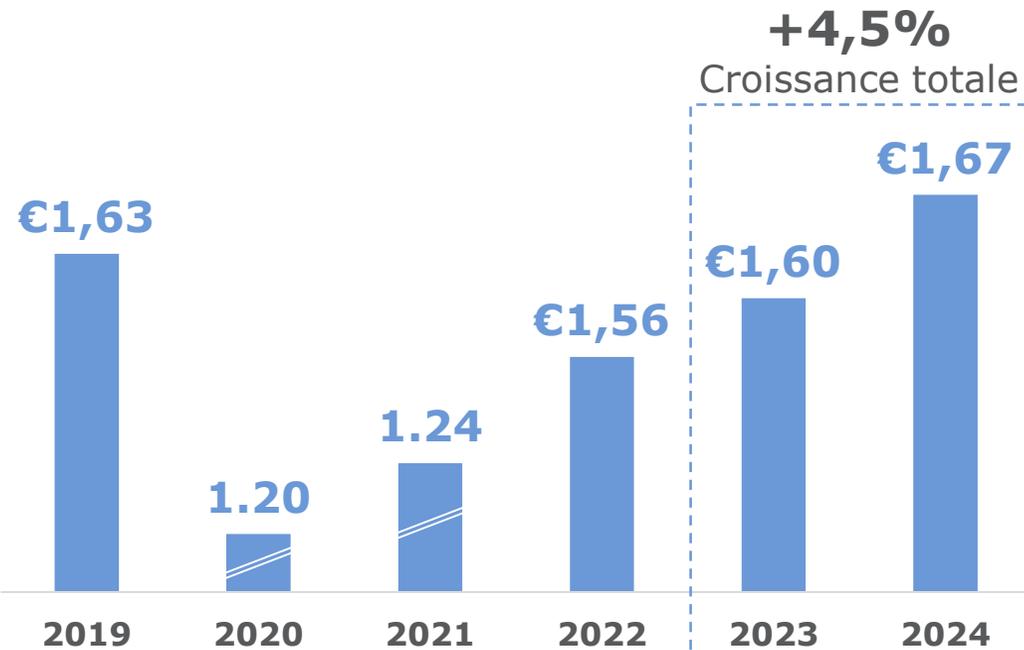
Réversion positive



1. Revenu locatif net (incluant Galimmo) : +8,3%
2. Recouvrement des loyers (incluant Galimmo) : 97,0%
3. Réversion (incluant Galimmo) : +3,0%

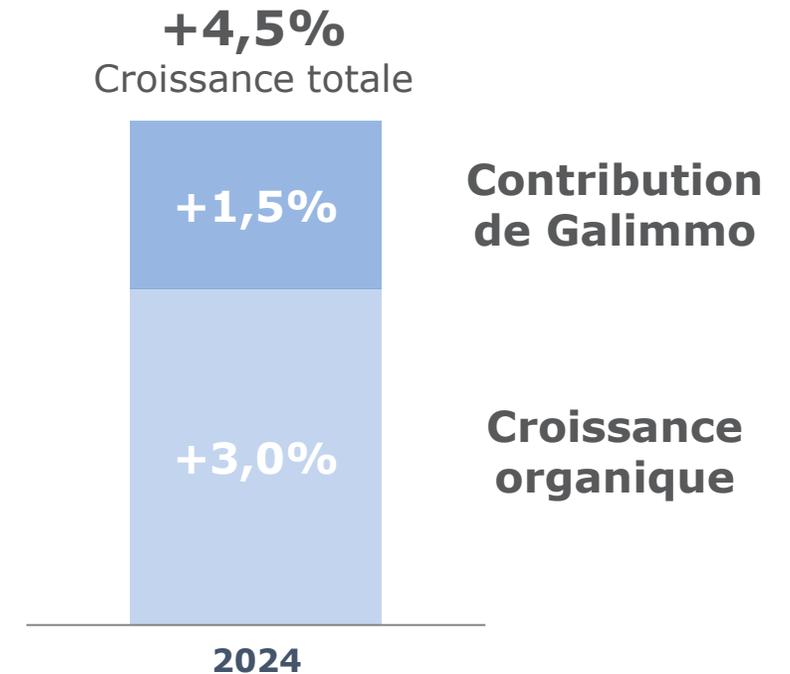
Dépassement des prévisions de résultat récurrent par action 2024

Résultat récurrent par action



Bien au-dessus de la prévision initiale de 1,63€
Atteinte de niveaux records vs. 2019

Croissance totale du résultat récurrent par action



Carmila génère une croissance durable de son résultat

Hausse de la valorisation du portefeuille en 2024

Valeur vénale **6,7 Mds€**



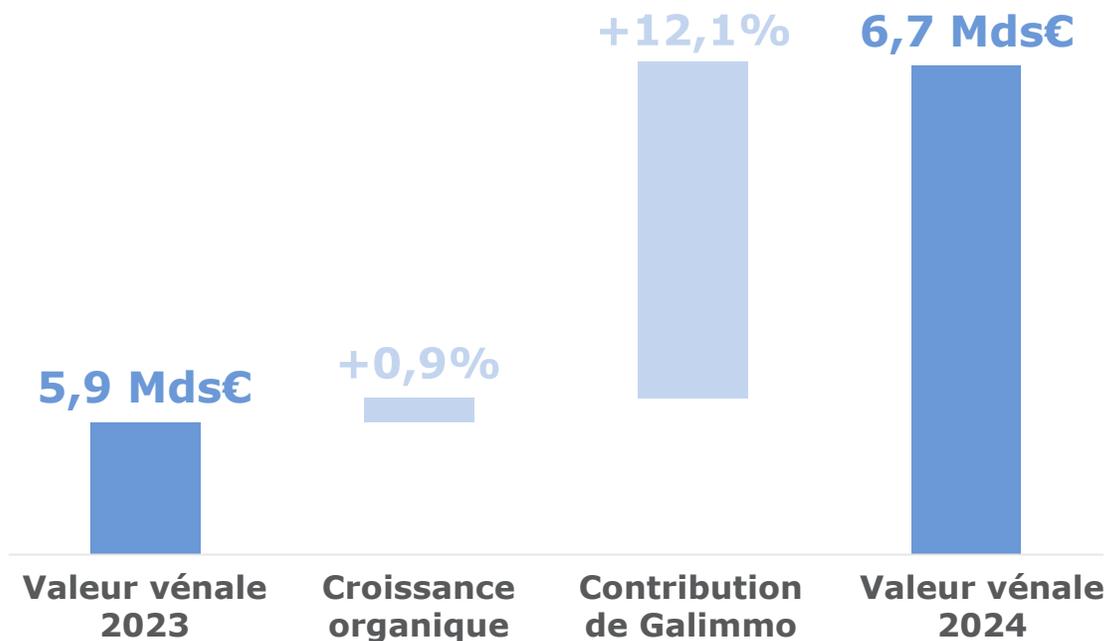
5,0 Mds€



1,4 Md€



0,3 Md€



Croissance soutenue de la valorisation du portefeuille à +13%

Bilan financier de premier ordre

Coût de la dette et principaux indicateurs de crédit

2 539 M€	Dettes nettes
694 M€	Trésorerie et liquidité
7,4x	Dettes nettes moyennes / EBITDA
3,0%	Coût de la dette
4,5x	Couverture des intérêts
38,9%	EPRA LTV
4,5 années	Maturité moyenne

Marge de manœuvre confortable

S&P Global

Notation BBB

Perspectives stables

Confirmé en octobre 2024

Succès de l'émission d'obligations vertes

- Première émission d'obligations vertes de 300 M€ avec échéance en 2032
- Conditions attractives avec une marge de 160 points de base¹
- Fort intérêt des investisseurs (sursouscrit près de 7x)

Les indicateurs de bilan se comparent favorablement à ceux des pairs

Dividende 2024



1,25€

Dividende par action proposé pour 2024¹



+4,2%

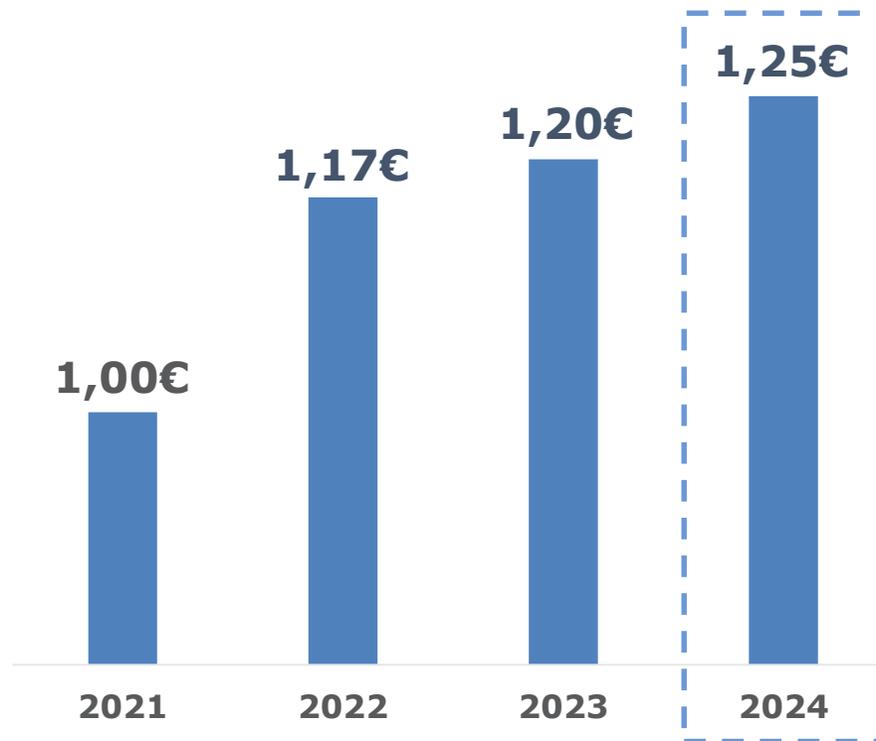
Croissance du dividende vs. 2023



75%

Taux de distribution² conforme à l'objectif du plan stratégique

Dividende



Distribution en croissance et rendement du dividende attractif

Perspectives 2025

1,75€

**Résultat récurrent par action 2025
attendu (+4,8% vs. 2024)**

Soutenu par :

- Indexation positive
- Forte performance opérationnelle
- Discipline des coûts
- Contribution de Galimmo

Politique de dividende

Distribution de 75% du résultat récurrent, avec un minimum d'au moins 1€ par action, en numéraire

Programme de rachat d'actions¹

Lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions de 10 M€ en 2025

Stratégie RSE bien orientée

- Émissions nettes de CO₂ nulles d'ici 2030
- 100% des actifs Carmila² certifiés BREEAM en 2025

2025, une nouvelle année de croissance soutenue



1

Messages clés et stratégie

MARIE CHEVAL
Présidente-Directrice Générale

2

Activité en 2024

SEBASTIEN VANHOOVE
Directeur général délégué

3

Performance financière

PIERRE-YVES THIRION
Directeur financier

4

Performance au premier trimestre 2025

MARIE CHEVAL
Présidente-Directrice Générale

Information financière du premier trimestre 2025

219¹

**Nouveaux baux signés
(+4,3% vs. T1 2024)**

-0,6%

**Chiffre d'affaires des
commerçants
(vs. T1 2024)**

+3,7%

**Loyers nets à
périmètre constant
(vs. T1 2024)**

96,0%²

**Taux d'occupation
financier**

96,2%

Taux de recouvrement

+15,0%

**Loyers nets à
périmètre courant
(vs. T1 2024)**

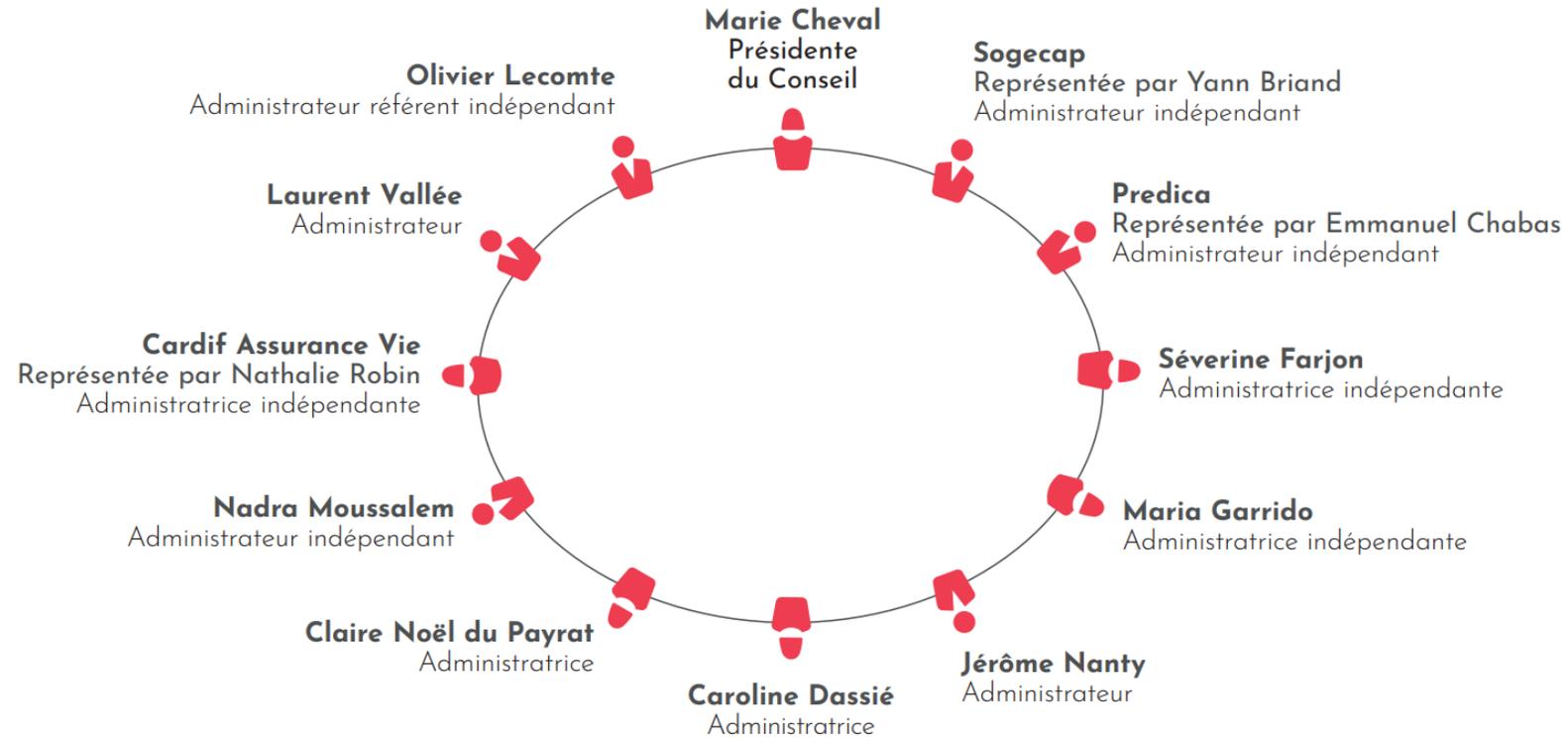
Résultat récurrent par action attendu à 1,75€ en 2025



GOUVERNANCE

CARMIILA

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2024



12

administrateurs

58,33%

administrateurs
indépendants

50,00%

de femmes

Activité du Conseil d'administration en 2024



9
Réunions

88,10%
Taux de présence

Gestion financière

Arrêté des comptes sociaux et consolidés, examen annuel des conventions réglementées, programmes de rachat d'actions, renouvellement des autorisations consenties à la PDG, revue de la politique de financement, cartographie des risques du Groupe, refinancement et suivi de l'acquisition de Galimmo, budget 2025, etc.

Gouvernance et rémunérations des mandataires sociaux

Rapport sur le gouvernement d'entreprise, composition du Conseil et des Comités, examen de l'indépendance des administrateurs, évaluation du Conseil d'administration et ses comités, plan de succession, renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Marie Cheval, Monsieur Olivier Lecomte, Monsieur Nadra Moussalem et Monsieur Laurent Vallée, convocation de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2024, revue de la composition des comités du Conseil, constatation de l'atteinte des conditions de performance de la rémunération variable 2023 des mandataires sociaux et définition des politiques de rémunérations 2024 des mandataires sociaux, mise en place d'un plan d'intéressement à long terme via l'attribution gratuite d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés du Groupe.

Convocation de l'Assemblée Générale du 24 avril 2024

Stratégie et développement

Projets d'acquisition, d'extension et de cession d'actifs, projets de mixité urbaine, revue du patrimoine de la Société et analyse du plan stratégique 2023-2026.

RSE

Suivi du déploiement de la stratégie RSE, examen des réalisations 2024 et planification de la mise en œuvre de la CSRD.

Activité des Comités en 2024

Comité d'audit



4
Réunions

94%
Taux de présence

Comité stratégique et d'investissement



1
Réunion

100%
Taux de présence

Comité des rémunérations et des nominations



2
Réunions

100%
Taux de présence

Comité RSE



2
Réunions

90%
Taux de présence

Proposition de renouvellement de 4 mandats d'administrateurs



**Sogecap, représenté par
Madame Victoria Tuckwell**



**Cardif Assurance Vie, représenté par
Madame Nathalie Robin**



**Prédica, représenté par
Madame Florence Habib-Deloncle**



Madame Caroline Dassié

**Renouvellement pour une durée
de 4 exercices**

*soit jusqu'à l'Assemblée Générale
statuant sur les comptes clos le 31
décembre 2028*

Rémunération de la Présidente-Directrice Générale pour 2024

Marie Cheval

Rémunération fixe	100% prise en charge par la Société	550 000 €
Rémunération variable annuelle	100% de la rémunération fixe en cas d'atteinte de 100% des conditions de performance et jusqu'à 120% en cas d'atteinte des conditions de performance de 200% Taux d'atteinte global : 158%	613 660 €
Intéressement long terme	Plan d'attribution d'actions gratuites sur 3 ans, sous conditions de présence et de performance	440 710 € 44 248 actions gratuites
Rémunération en qualité d'administratrice		45 000 €
Avantages en nature	Véhicule de fonction et cotisation à l'assurance chômage (régime privé d'assurance chômage des dirigeants souscrit auprès de GSC)	16 754 €

Rémunération du Directeur Général Délégué pour 2024

Sébastien Vanhoove

Rémunération fixe	50% prise en charge par la Société	185 000 €
Rémunération variable annuelle	50% de la rémunération fixe en cas d'atteinte de 100% des conditions de performance et jusqu'à 100% en cas d'atteinte des conditions de performance de 200% Taux d'atteinte global : 158%	169 713 €
Intéressement long terme	Plan d'attribution d'actions gratuites sur 3 ans, sous conditions de présence et de performance	149 400 € 15 000 actions gratuites
Rémunération au titre de son mandat		30 000 €
Avantages en nature		-

Politique de rémunération des dirigeants pour l'exercice 2025

	Président-Directeur Général	Directeur Général Délégué
Rémunération Fixe	550 000 € (quote-part Carmila de 100% de la rémunération fixe)	215 000 € (185 000€ représentant une quote-part Carmila de 50% et 30 000€ au titre de son mandat de DGD)
Rémunération Variable annuelle	100% de la rémunération fixe si atteinte à 100% des conditions de performance, et jusqu'à 120% si atteinte à 200% Critères financiers : 45% Critère ESG : 25% Critères de mise en œuvre de la politique stratégique : 30%	50% de la rémunération fixe si atteinte à 100% des conditions de performance, et jusqu'à 100% si atteinte à 200% Critères financiers : 45% Critère ESG : 25% Critères de mise en œuvre de la politique stratégique : 30%
Intéressement Long Terme	Plan d'attribution d'actions gratuites sur 3 ans, sous conditions de présence et de performance	
Rémunération exceptionnelle	Pas de rémunération exceptionnelle, sauf opération structurante. Cette rémunération exceptionnelle ne pouvant dépasser 100 % de la rémunération fixe sur deux ans.	
Rémunération en qualité d'Administrateur	Conformément à la politique de rémunération des administrateurs	-
Avantages en nature	Voiture de fonction et cotisation assurance chômage	-
Autres	Clause de non-concurrence Absence d'indemnité de départ	Absence d'indemnité de départ

Politique de rémunération des administrateurs pour 2025

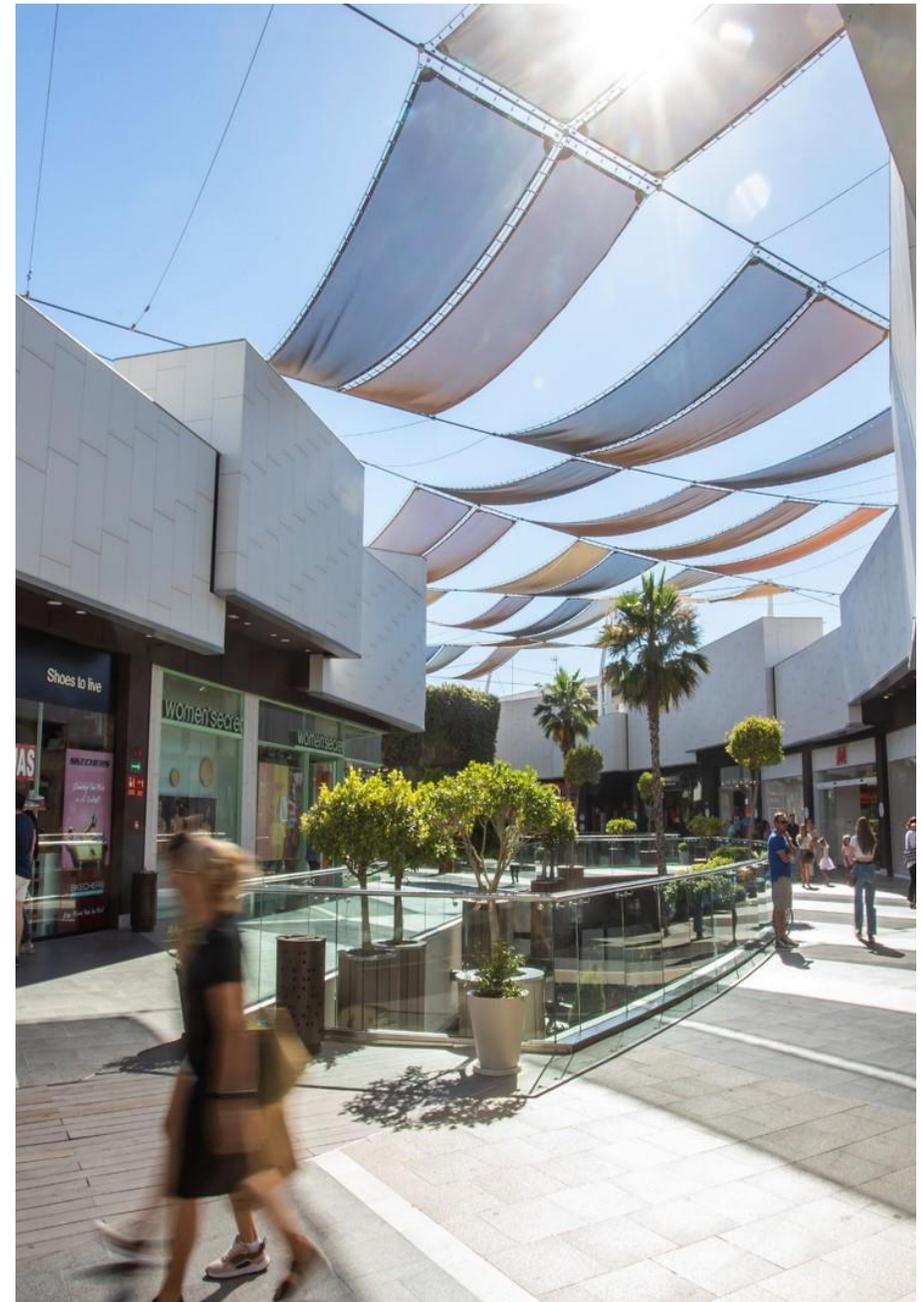


Enveloppe annuelle de 445 000 € (inchangé par rapport à 2024)

- **Pour le Conseil d'administration :**
 - une rémunération fixe de 5 000 euros est versée par administrateur ;
 - une rémunération variable de 10 000 euros en fonction de la présence effective aux réunions du Conseil et du temps consacré aux travaux du Conseil ;
 - une rémunération de 35 000 euros est versée à l'administrateur désigné en qualité d'administrateur référent.
- **Pour les Comités :**
 - une rémunération fixe de 5 000 euros est versée par administrateur ;
 - une rémunération variable de 10 000 euros en fonction de la présence effective aux réunions du comité et du temps consacré aux travaux du comité ;
 - un rémunération additionnelle de 10 000 euros pour la présidence d'un comité.

Rapport du Conseil d'administration

CARMIILA





RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2025



Rapports des commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes annuels de la société	pages 267 à 270 du Document d'Enregistrement Universel
---	---

Rapport sur les comptes consolidés	pages 245 à 248 du Document d'Enregistrement Universel
------------------------------------	---

Rapport spécial sur les conventions réglementées	pages 271 à 273 du Document d'Enregistrement Universel
--	---

Autres rapports sur les opérations sur le capital	résolutions 18 à 22, 24 à 27 de la présente Assemblée Générale
---	---

Objectif

Obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative, qu'ils sont conformes aux principes comptables, réguliers et sincères, et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice.

Point clé de notre audit :

- ✓ Évaluation des titres de participation.
- Vérification des informations données dans le rapport de gestion et les autres documents adressés aux actionnaires.
- Attestation de l'existence des informations fournies dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et de la concordance avec les comptes des informations fournies en matière de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux.
- Vérification des informations fournies dans le rapport financier annuel sous le format d'information électronique unique européen (ESEF).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Point clé de notre audit :

- ✓ Évaluation des immeubles de placement à la juste valeur.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Autres rapports sur les opérations portant sur le capital

Résolutions n°18 à 22, 24 à 27

Délégations de compétence ou de pouvoir et autorisations à votre Conseil d'Administration

Délégations globales	Résolutions 18, 19, 20, 21, 22, et 24
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise	Résolution 25
Réduction du capital	Résolution 26
Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	Résolution 27

Ces opérations s'inscrivent dans les conditions prévues par le Code de Commerce. Notre rapport relatif aux délégations globales comporte deux observations :

- Concernant les résolutions 19 et 20, votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer tous pouvoirs pour fixer le prix d'émission de telle sorte qu'il soit au moins égal au minimum prévu par les dispositions réglementaires en vigueur au jour de l'émission. Compte tenu des évolutions réglementaires en cours, il est possible qu'au jour de l'émission cette notion de minimum réglementaire soit caduque qu'ainsi les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital ne soit pas présenté dans le rapport du Conseil d'Administration.
- Le rapport fait référence à des plafonds devenus caducs du fait des évolutions réglementaires.



QUESTIONS

CARMILA



CONSTATATION DU QUORUM DEFINITIF

CARMIILA



PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

CARMIILA

Résolutions à caractère ordinaire

CARMIILA



Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024

Commentaires

Résultat net de la Société :

-8 207 533,49 euros

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024

Commentaires

Résultat net part du Groupe :
313,8 millions d'euros

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 3

Affectation du résultat de l'exercice 2024,
fixation du dividende

Commentaires

Montant total du dividende :

176 993 125,00 € soit 1,25€/action,
intégralement prélevé sur le compte « Prime
de fusion »

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 4

Renouvellement du mandat d'administrateur de Sogecap, représenté par Madame Victoria Tuckwell

Commentaires

Renouvellement pour une durée de 4 ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 5

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Caroline Dassié

Commentaires

Renouvellement pour une durée de 4 ans

soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 6

Renouvellement du mandat d'administrateur de Cardif Assurance Vie, représenté par Madame Nathalie Robin

Commentaires

Renouvellement pour une durée de 4 ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 7

Renouvellement du mandat d'administrateur de Prédica, représenté par Madame Florence Habib-Deloncle

Commentaires

Renouvellement pour une durée de 4 ans
soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 8

Nomination de la société Deloitte & Associés en qualité d'auditeur des informations en matière de durabilité

Commentaires

Pour une durée de 3 exercices

soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 9

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnés au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 10

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Marie Cheval, Présidente-Directrice Générale

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 11

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Sébastien Vanhoove, Directeur Général Délégué

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 12

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2025

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 13

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2025

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 14

Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs, au titre de l'exercice 2025

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 15

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Commentaires

Deux nouvelles conventions ont fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquelles portent sur les contrats de prêts conclus au profit de la société Galimmo

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 16

Avis sur l'ambition et les objectifs de la Société en matière de lutte contre le changement climatique

Commentaires

Ambition d'atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2030

Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 17

Autorisation donnée pour une durée de 18 mois au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Commentaires

Autorisation dans la limite de 10% du capital social, en application des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce

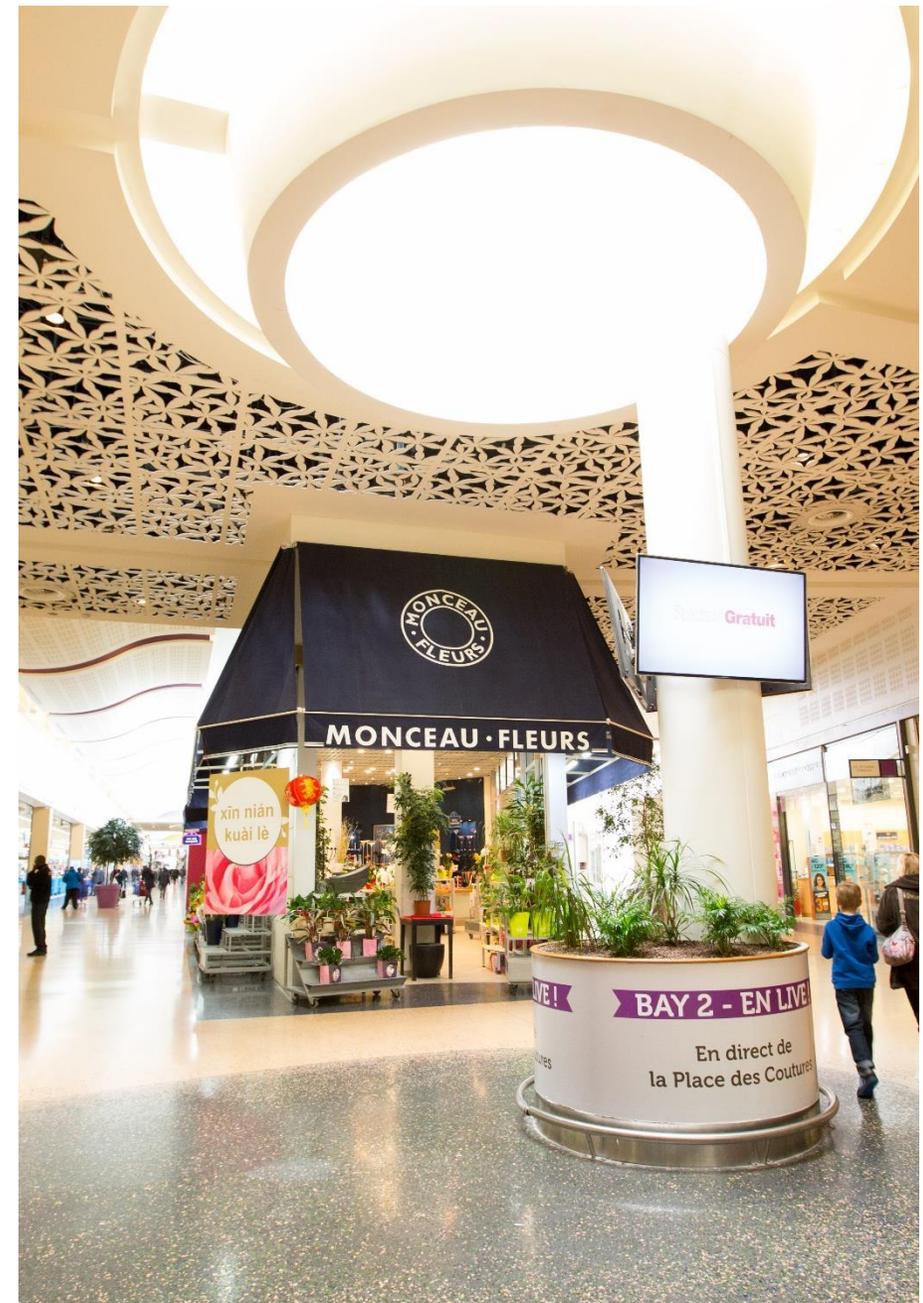
Prix maximum d'achat : 50 euros

Montant maximum : 150 millions d'euros

Durée de l'autorisation : 18 mois

Résolutions à caractère extraordinaire

CARMIILA



Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 18

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société ou d'une autre société, par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec maintien du droit préférentiel de souscription

Commentaires

Montant maximum d'augmentation de capital avec maintien du DPS : 400 millions d'euros

Montant maximum d'augmentation des titres de créance : 2 milliards d'euros

Durée de l'autorisation : 26 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 19

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société ou d'une autre société, par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public autre que celle mentionnée à l'article L. 411-2-1° du Code monétaire et financier

Commentaires

Montant maximum d'augmentation de capital sans DPS : 165 millions d'euros

Montant maximum d'augmentation des titres de créance : 1 milliard d'euros

Durée de l'autorisation : 26 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 20

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation de capital de la Société ou d'une autre société, par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

Commentaires

Montant maximum d'augmentation de capital sans DPS : 165 millions d'euros

Montant maximum d'augmentation des titres de créance : 1 milliard d'euros

Durée de l'autorisation : 26 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 21

Autorisation donnée au Conseil d'administration d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions à émettre par la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

Commentaires

Montant maximum d'augmentation de capital : 85 millions d'euros

Montant maximum d'augmentation des titres de créance : 1 milliard d'euros

Durée de l'autorisation : 26 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 22

Détermination du prix d'émission, dans la limite de 10% du capital par an, dans le cadre d'une augmentation de capital par émission de titres de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Commentaires

Prix d'émission minimum : cours Euronext de la dernière séance diminué d'une décote de 10%

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 23

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social par incorporation de primes, de réserves, bénéfices ou toutes autres sommes

Commentaires

Montant maximum d'augmentation de capital : 500 millions d'euros

Durée de l'autorisation : 26 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 24

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

Commentaires

Montant maximum d'augmentation de capital : 15% de l'émission initiale

Durée de l'autorisation : 26 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 25

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital de la Société par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents de plans d'épargne

Commentaires

Montant maximum d'augmentation de capital sans DPS : 85 millions d'euros

Prix d'émission : au moins 80% du prix de référence ou à 70% du prix de référence lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan est supérieure ou égale à dix ans

Durée de l'autorisation : 26 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 26

Autorisation donnée pour une durée de 18 mois au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues

Commentaires

Limite : 10% du capital social

Durée de l'autorisation : 18 mois

Présentation des résolutions : résolutions à caractère extraordinaire

Résolution 27

Autorisation donnée pour une durée de 26 mois au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison des attributions gratuites d'actions, dans la limite de 1% du capital social

Commentaires

Plafond global : 1% du capital social

Plafond pour les mandataires sociaux : 0,50% du capital social

Durée de l'autorisation : 26 mois

Résolutions à caractère ordinaire

CARMIILA



Présentation des résolutions : résolutions à caractère ordinaire

Résolution 28

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 mai 2025

CAR^MILA

www.carmila.com